BIBLIOGRAPHIE

La reconstruction du droit de la guerre, par Albert de LA PRADELLE... Docteur J. VONCKEN... Fernand DEHOUSSE... Analyses. Documents. Projets. — Paris, Editions internationales, Bruxelles, E. Bruylant, 1936. In-8 (164×250), 147 p.

Après avoir retracé l'histoire de la collaboration de la médecine militaire avec le droit international dans le domaine de l'étude des lois de la guerre, les auteurs développent les différentes idées qui ont trouvé leur consécration dans les textes adoptés par la réunion de Monaco en 1934 : création de villes sanitaires, assistance des neutres, protection des prisonniers de guerre et de la population civile.

Cet exposé est suivi d'une intéressante étude juridique sur la question de savoir si les textes de Monaco sont compatibles avec les dispositions du droit international actuellement en vigueur, notamment celles du Pacte de la Société des Nations. Le projet de Monaco ne faisant pas de distinction entre les guerres licites et les guerres illicites, et, d'autre part, ne se bornant pas à prescrire seulement des mesures d'ordre strictement humanitaire, il conviendrait, dans l'idée des auteurs, de prévoir sa mise en harmonie avec le Pacte.

L'ouvrage se termine par des considérations générales sur la nécessité de procéder sans retard à l'adaptation du droit de la guerre aux exigences de l'heure, sans pour cela renoncer à supprimer le droit à la guerre lui-même.

R. G.

Le Code international des prisonniers de guerre par M. ROUSSEL (POL), capitaine d'administration. (Extrait de la *Revue du Service de santé militaire*, t. CIV, n° 6, juin 1936). — Paris, Charles-Lavauzelle, 1936, pp. 1033 à 1075.